

Bastogne, décembre 2025

Votre correspondant :

Marie-Lyne GOBLET

+32 (0) 61/620.333

ml.goblet@province.luxembourg.be

Nos Réf. : S.P. CAEF/IPF/GCP – convocation recyclage 2026

CONCERNE : convocation au recyclage des Gardes Champêtres Particuliers 2026

Madame, Monsieur,

L’Institut Provincial de Formation de la Province de Luxembourg a le plaisir de vous annoncer l’organisation d’une session de recyclage pour les gardes champêtres particuliers des provinces de Luxembourg et de Namur.

Cette **formation de 16 heures** répond aux critères de l’Arrêté Royal du 10 septembre 2017 réglementant le statut des gardes champêtres particuliers. Elle est **accessible aux candidats gardes champêtres particuliers dont la carte de légitimité arrive à échéance en 2026, 2027 et 2028**. L’article 9 de l’Arrêté Royal du 10/09/2017 stipule que le garde champêtre particulier suit un recyclage durant les deux années qui précèdent le terme de validité de l’agrément en cours.

À l’issue de ces deux jours, un **certificat de recyclage** vous sera délivré en cas de réussite de l’épreuve. **Ce certificat est obligatoire en vue de la prolongation de la validité de votre agrément.**

Le coût de la formation s’élève à **200€**. Une déclaration de créance vous sera transmise dès réception de votre dossier complet.

La formation est programmée dans notre centre de formation de Bastogne, rue du Fortin, 24, les **samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars de 8h00 à 17h00**. L’ouverture de la formation est conditionnée à 10 inscriptions. En-dessous de ce nombre, la formation sera reportée à 2027.

Vous trouverez ci-joint le programme de ces journées. Un moment sera consacré à la résolution de problèmes rencontrés sur le terrain. Si vous désirez que certains points soient abordés en particulier, n’hésitez pas à nous les communiquer avec votre formulaire d’inscription.

INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION (IPF)

Zoning Industriel I, Rue du Fortin, 24 - 6600 Bastogne

Tél. : 061/620 330 - ipf@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be

Si vous souhaitez suivre cette formation, merci de transmettre les documents suivants pour le 30 janvier au plus tard :

- un extrait de casier judiciaire ne datant pas de plus de trois mois
- le formulaire d'inscription complété (annexe)
- la copie de votre carte d'identité

Ces documents sont à faire parvenir à l'Institut Provincial de Formation – filière GCP, Rue du Fortin, 24 - 6600 BASTOGNE – gcp@province.luxembourg.be pour le 30 janvier au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Natacha BURNOTTE
Cheffe de division spécifique ff.
Responsable filière
Gardes Champêtres Particuliers